

Bibliothèque de Souvenirs *de théâtre!*

Les souvenirs peuvent prendre deux formes : écrite ou orale au choix.
Il n'y a pas de limite au nombre de souvenirs que vous pouvez nous adresser.

Pour formuler votre souvenir, nous vous proposons plusieurs modes opératoires :

- vous rédigez votre souvenir et vous nous l'adressez par mail ou en le déposant sur le site Artiphil (Protocole I)
- Nous prenons contact avec vous et nous enregistrons ensemble votre souvenir à partir d'éléments que vous aurez préparés (Protocole II)
- Nous prenons contact avec vous et venons vous interviewer. Après l'interview, nous rédigeons une proposition de souvenir par écrit que nous vous soumettons avant sa mise en ligne (Protocole III).

I. Protocole pour un souvenir que vous écrivez

1. Avant d'écrire

De façon spontanée, pensez à une pièce, une scène, un acteur ou plus largement un moment de théâtre qui vous a marqué.

Cette expérience de théâtre peut s'être déroulée il y a plusieurs années ou très récemment. Dans tous les cas, ce moment a suscité chez vous de fortes émotions et vous en gardez un souvenir vivace.

2. Fiche d'identité du souvenir

Si vous êtes en possession des informations suivantes, écrivez-les :

- Le titre de la pièce
- L'(es) acteur(s) qui y participe(ent)
- Son auteur
- Le nom du metteur en scène
- Le lieu de diffusion
- L'année lors de laquelle vous avez vu ce spectacle

3. Le souvenir

- Donnez un titre à votre souvenir
- Donnez quelques éléments de contexte qui permettent de préciser le sujet de la pièce
- Décrivez le plus précisément possible ce qui vous a marqué : le texte, la scénographie, un personnage, les bruits, l'ambiance, les couleurs, la lumière, des détails
Si ces éléments sont trop flous, exprimez les émotions que vous avez ressenties, cherchez à comprendre pourquoi vous gardez ce souvenir en mémoire
- Calibrage du texte : hors titre, environ 2000 signes maximum espaces compris

4. Signez votre souvenir de votre prénom

II. Protocole pour un souvenir oral enregistré

Nous fixons un rendez-vous pour enregistrer votre souvenir.

Il s'organise de la manière suivante :

1. Avant notre rendez-vous

De façon spontanée, pensez à une pièce, une scène, un acteur ou plus largement un moment de théâtre qui vous a marqué.

Cette expérience de théâtre peut s'être déroulée il y a plusieurs années ou très récemment.

Dans tous les cas, ce moment a suscité chez vous de fortes émotions et vous en gardez un souvenir vivace.

2. Fiche d'identité du souvenir

Si vous vous êtes en possession des informations suivantes, écrivez-les :

- Le titre de la pièce
- L'(es) acteur(s) qui y participe(ent)
- Son auteur
- Le nom du metteur en scène
- Le lieu de diffusion
- L'année lors de laquelle vous avez vu ce spectacle

3. Avant le rendez-vous : préparer l'enregistrement du souvenir

- En amont de notre rendez-vous, songez à votre souvenir le plus précisément possible :
- Donnez quelques éléments de contexte qui permettent de préciser le sujet de la pièce
- Décrivez le plus précisément possible ce qui vous a marqué : le texte, la scénographie, un personnage, les bruits, l'ambiance, les couleurs, la lumière, des détails
- Essayez de vous souvenir de ce que vous avez ressenti lors de ce moment : surprise, peur, communion avec les acteurs... Cherchez à comprendre pourquoi vous gardez ce souvenir en mémoire.

- Notez ces éléments sur une feuille de papier. Ils nous serviront lors de notre rendez-vous.

4. L'enregistrement audio du souvenir

- L'entretien et l'enregistrement durent une heure maximum
- Dans une première partie, nous discuterons de votre souvenir et en préciserons certains points. Nous nous accorderons sur les idées clés à faire passer dans l'enregistrement.
- Dans un second temps, nous procéderons à l'enregistrement.

III. Protocole pour une interview

Nous fixons un rendez-vous ensemble pour une interview.

1. Avant notre rendez-vous

De façon spontanée, pensez à une pièce, une scène, un acteur ou plus largement un moment de théâtre qui vous a marqué.

Cette expérience de théâtre peut s'être déroulée il y a plusieurs années ou très récemment.

Dans tous les cas, ce moment a suscité chez vous de fortes émotions et vous en gardez un souvenir vivace.

2. Fiche d'identité du souvenir

Si vous vous êtes en possession des informations suivantes, écrivez-les :

- Le titre de la pièce
- L'(es) acteur(s) qui y participe(ent)
- Son auteur
- Le nom du metteur en scène
- Le lieu de diffusion
- L'année lors de laquelle vous avez vu ce spectacle

3. L'interview

L'interview dure entre 30 et 45 mn à partir de questions qui vous sont posées.

Une fois l'interview réalisée, nous rédigeons un compte-rendu écrit qui constitue votre souvenir. Nous vous l'adressons pour relecture et validation avant sa mise en ligne sur la plateforme.